

**COMMUNICATION SUR LE  
PROGRES  
GLOBAL COMPACT  
MAI 2009 pour l'année 2008**



L'intégration des piliers sociaux, économiques et environnementaux du Développement Durable dans notre stratégie d'entreprise, notre socle de management, nos activités et nos interactions avec nos parties prenantes a toujours été une volonté constante du Groupe Vranken Pommery Monopole.

En 2003, en réponse à l'appel lancé par Kofi Annan, nous nous sommes engagés à promouvoir au travers de bonnes pratiques les principes du Global Compact dans les domaines des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Comme chaque année depuis notre engagement, nous profitons de cette communication annuelle pour renouveler avec conviction notre soutien aux principes véhiculés par le Global Compact et partager nos progrès réalisés.

Notre choix de communication s'est porté tout naturellement vers notre nouveau produit, illustration du véritable défi citoyen fixé par la maison Pommery, le POP EARTH, 100% éco-conception. Nous allons également illustrer, comme nous l'avions proposé l'année précédente, les différentes actions environnementales mises en œuvre sur les sites de production et donner un état d'avancement sur le partage de notre charte d'éthique avec nos parties prenantes.

Être acteur économique responsable, c'est contribuer à l'évolution durable de la société humaine et transmettre les valeurs que nous défendons.

**Paul-François VRANKEN**  
Président

**Exemple n°1**  
**POP EARTH : CHAMPAGNE ECO-CITOYEN**

Principes concernés :

8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Action mise en œuvre :

Le développement durable jalonne l'histoire de la maison Pommery. Depuis sa double certification obtenue en 1998, pour ses systèmes de management par la Qualité (ISO 9001) et pour l'Environnement (ISO 14001), Pommery ne cesse de poursuivre ses efforts pour réduire ses impacts environnementaux.

En 2008, nous choisissons de développer un produit 100% éco-conçu, véritable condensé de toutes nos actions entreprises depuis plus de 10 ans et qui se fait le porte-parole de notre démarche de développement durable : POP EARTH.

**Pourquoi éco-conçu ?** La naissance du POP EARTH, c'est la prise en compte et la réduction, dès sa conception, de son impact sur l'environnement par une démarche préventive se caractérisant par une approche globale du cycle de vie du produit :

- 🌍 depuis la matière première et le développement du produit : POP EARTH est un Champagne
  - dont le raisin est issu de la **viticulture durable** ;
  - proposé en **bouteille allégée** dite « modernisée » (835 à 850 grammes contre 900 grammes pour une bouteille standard) réalisée avec 94% de verre recyclé contre 65 % en moyenne pour l'ensemble des verreries ;
  - étiqueté avec du **papier recyclé** et imprimé avec des encres à l'eau sans solvant ;
  - présenté **sans étui** à l'unité, l'unique suremballage étant le carton de conditionnement de 6 bouteilles, réalisé avec plus de 50% de **cartons recyclés** (dont une partie provient directement de la récupération de nos propres déchets de cartons) imprimé également avec des encres à l'eau sans solvant.
- 🌍 à son élaboration : tout au long de notre process, depuis le travail de la vigne jusqu'à l'expédition de nos produits finis, nous nous attachons à réduire nos impacts environnementaux (réduction de nos consommations d'eau, prétraitement de nos effluents, valorisation totale de nos déchets...).
- 🌍 à son élimination en fin de vie : tous les matériaux sont recyclables et il n'y a pas d'emballage superflu afin de limiter les déchets chez le consommateur.

**Bénéfices :**

Ce lancement est une belle traduction de notre démarche de développement durable et nous permet de s'inscrire dans l'esprit du consommateur comme une maison véritablement consciente de ses responsabilités vis-à-vis de l'environnement.

Depuis son lancement presse, POP EARTH connaît un grand succès notamment auprès d'importants distributeurs engagés eux aussi dans le Développement Durable (Accord - Barrière Fouquet's, Monoprix).

Plus largement, à travers le POP EARTH, nous souhaitons responsabiliser davantage les consciences des consommateurs et démontrer que l'industrie du luxe sait aussi se faire durable.

**Périmètre de l'action :** International

**Mots clés :** Ecoconception, Environnement, POP EARTH, Développement Durable



**Pop Earth, 100% Eco conception**

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération*

## **Exemple n°2**

### **MAÎTRISE DE NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX : DIMINUTION DES CONSOMMATIONS D'EAU SUR NOS SITES CHAMPENOIS**

#### **Principes concernés :**

Principe n°8 : Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

#### **Action mise en œuvre :**

Toute entreprise se doit de produire de manière « propre » en impactant le moins possible l'environnement et notamment en limitant l'épuisement des ressources naturelles. Maîtriser nos consommations d'eau est de ce fait un des axes majeurs de la politique environnementale de nos sites de production champenois.

De nombreuses actions ont été réalisées afin de diminuer les consommations d'eau, allant de nouvelles technologies mises en œuvre, à la chasse aux fuites et aux gaspils en passant par des programmes de formation et sensibilisation de notre personnel. Voici quelques exemples d'actions réalisées sur les sites Pommery et Vranken pour atteindre cet objectif :

- pose de compteurs d'eau sur chaque ligne de production afin de suivre au plus près les consommations d'eau et remédier le plus rapidement possible aux éventuelles dérives ;
- utilisation de pistolets à arrêt automatique ;
- réalisation mensuelle d'un état des consommations et fuites ;
- utilisation de laveuses en circuit fermé ;
- système de carbonatation de l'eau permettant de neutraliser les eaux de rinçage et d'éviter les dépôts de tartre générateurs de fuite ;
- intégration d'un pourcentage d'intéressement du personnel calculé sur la consommation d'eau...

#### **Bénéfices :**

Pour le site Pommery :

La consommation d'eau globale (production + visites du domaine et réceptions) a diminué de 23% entre 1998 et 2008. La consommation d'eau en production ramenée à notre activité a diminuée quant à elle de 33% en 5 ans. Enfin, en 2008, après la pose de compteurs sur nos chaînes de rinçage de bouteille avant habillage, nous avons pu connaître avec précision la consommation de cet atelier et apporter de nouvelles modifications techniques nous faisant baisser nos consommations journalières de 12m<sup>3</sup> à moins de 2m<sup>3</sup>, générant une baisse de 22% sur l'ensemble de nos ateliers de production en 1 an.

Pour le site Vranken :

Depuis la mise en place de la certification ISO 14001 en 2005, la consommation d'eau du site a diminué de 51%. Ramenée à la production, la consommation d'eau en 2005 par col expédié était de 1.67 litres contre seulement 0.85 litres en 2008.

**Périmètre de l'action** : Sites de production champenois (Pommery et Vranken)

**Mots clés** : eau, épuisement des ressources naturelles, environnement.

**Exemple n°3**  
**MAÎTRISE DE NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX :**  
**PRISE EN COMPTE DES EXIGENCES DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT AUX**  
**DOMAINES LISTEL**

**Principes concernés :**

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

**Action mise en œuvre :**

Le Grenelle et l'engagement des exploitations vers une démarche de certification : depuis 2007, l'ensemble des domaines de Jarras et de Daladel ont reçu la qualification au titre de « Viticulture raisonnée ». La majorité du Vignoble des domaines Listel fait donc preuve de son implication dans cette démarche de protection de l'environnement. D'ailleurs, le domaine de Jarras est actuellement en démarche vers une certification ISO 14001.

Le Grenelle et la maîtrise énergétique des exploitations : le site de Villeroy des domaines Listel s'est engagé dans une démarche de prise en compte des impacts de ses activités. Dans ce cadre, un Bilan Carbone a été réalisé en 2008 afin d'évaluer l'impact de ses activités sur l'effet de serre.

**Bénéfices :**

A ce jour, nous exploitons les résultats du bilan Carbone, étape préliminaire indispensable vers la mise en œuvre d'un plan d'actions de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Les résultats et actions en découlant feront l'objet de notre prochaine communication sur le progrès.

**Périmètre de l'action :** Domaines Listel

**Mots clés :** Environnement, Viticulture raisonnée, Bilan Carbone

**Liens :** [www.listel.fr](http://www.listel.fr)

#### **Exemple n°4**

### **ENGAGEMENT DE NOS FOURNISSEURS DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Principes concernés :**

Principe n°1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;

Principe n°3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe n°4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe n°5 : l'abolition effective du travail des enfants ;

Principe n°6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

Principe n°8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

#### **Action mise en œuvre :**

L'année précédente, nous avons inséré dans nos cahiers des charges relatifs à la fabrication des articles publicitaires de toutes nos marques notre charte d'éthique invitant au respect des principes du Global Compact. Nous nous étions engagés à communiquer sur 2 ans l'état d'avancement relatif à l'insertion de cette même charte dans tous nos cahiers des charges « matières sèches et prestations ».

A ce jour, les cahiers des charges concernant l'achat de verrerie, bouchons et capsules de tirage ont été revus afin d'intégrer ces différentes clauses. Le cahier des charges « verrerie » a été envoyé aux fournisseurs.

#### **Bénéfices :**

Cette action ne présente pas d'avantage chiffrable mais elle nous permet de :

- démontrer concrètement notre engagement envers le global compact en communiquant sur notre adhésion ;
- engager nos fournisseurs et prestataires de service dans une démarche sociale et environnementale.

**Périmètre de l'action** : National

**Mots clés** : Ethique, normes au travail, environnement, fournisseurs, cahier des charges

#### **Contacts**

**Thierry GASCO**  
Chef de Cave POMMERY  
[tgasco@vrankenpommery.fr](mailto:tgasco@vrankenpommery.fr)

**Aurélié ERAYDIN**  
Chargée de mission QSE  
[aeraydin@vrankenpommery.fr](mailto:aeraydin@vrankenpommery.fr)